

Informations

Rapides

12 mai 2017 - n° 126

■ Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction – Février 2017

Les index Bâtiment, Travaux publics et divers de la construction en février 2017

Avertissement : À partir de la publication des index de février 2017, le 12 mai 2017, l'Insee publie un nouvel index dans les travaux publics : l'index TP12d « Réseaux de communication en fibre optique ».

Le libellé de l'index TP12a est modifié en conséquence ; il s'intitule désormais « Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique ». Sa méthode de calcul est inchangée.

Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

Intitulés		Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017
BT02	Terrassements	107,0	108,2	108,4
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	105,2	105,6	105,8
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	103,9	104,4	104,7
BT07	Ossature et charpentes métalliques	100,8	101,1	102,8
BT08	Plâtre et préfabriqués	105,5	105,7	105,8
BT09	Carrelage et revêtement céramique	105,2	105,4	105,8
BT10	Revêtements en plastique	107,9	107,7	107,6
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	109,0	109,3	109,4
BT12	Revêtements en textiles naturels	108,4	108,7	109,0
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	110,1	111,0	111,0
BT16b	Charpente en bois	107,0	107,6	107,5
BT18a	Menuiserie intérieure	108,2	108,4	108,5
BT19b	Menuiserie extérieure	108,0	108,5	108,2
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	104,1	104,4	105,0
BT27	Fermeture de baies en aluminium	105,6	105,1	105,1
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	104,8	105,5	106,6
BT30	Couverture en ardoises de schiste	110,4	110,4	110,5
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	109,1	109,1	109,2
BT33	Couverture en tuiles en béton	108,0	108,2	108,9

Intitulés		Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	117,2	117,1	117,8
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	113,9	113,9	113,7
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	108,0	108,3	108,8
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	104,4	105,0	104,9
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	108,3	108,4	108,2
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	103,2	105,1	106,1
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	106,0	105,6	105,5
BT45	Vitrerie-miroiterie	109,8	111,0	109,7
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	108,3	108,3	108,2
BT47	Électricité	105,6	106,4	106,3
BT48	Ascenseurs	106,0	106,4	106,8
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	106,1	106,1	105,9
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	107,7	108,1	108,2
BT51	Menuiseries PVC	105,8	105,5	105,6
BT52	Imperméabilité de façades	108,6	110,1	110,1
BT53	Étanchéité	104,3	105,1	105,0
BT54	Ossature bois	106,2	106,7	106,6
BT01	Tous corps d'état	105,2	105,7	105,9

Source : Insee

Les index Travaux Publics

Référence 100 en 2010

Intitulés		Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	106,5	107,0	107,2
TP03a	Grands terrassements	105,2	105,8	106,0
TP03b	Travaux à l'explosif	103,8	104,0	104,5
TP04	Fondations et travaux géotechniques	104,1	104,8	105,1
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	104,3	104,7	105,1
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	104,7	105,2	105,5
TP06a	Grands dragages maritimes	104,9	105,9	106,1
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	103,9	104,4	104,6
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	97,3	98,5	99,9
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	101,5	103,2	103,2
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	94,3	98,6	98,4
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	105,8	106,1	106,1
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	107,9	108,5	108,6
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	105,5	107,0	108,0
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	100,1	100,2	100,5
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	106,3	107,0	107,2
TP12b	Éclairage public -Travaux d'installation	104,3	104,8	105,2
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	108,2	108,7	108,9
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	nd	nd	109,2
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	104,0	104,1	104,3
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	108,3	108,8	109,0
TP01	Index général tous travaux	103,7	104,9	105,0

nd= non disponible

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

Une note méthodologique simplifiée est disponible à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2584928-documentation>

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il faut utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Diffusion

Les index sont publiés mensuellement au *Journal officiel*. Les séries longues sont disponibles sur www.bdm.insee.fr :

- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Bâtiments (BT) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1606>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index Travaux Publics (TP) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1607>
- Les indices des coûts de production dans la construction (indexation de contrats) - Index divers (EV, FD, FG, FV, ING, MABTGO, MABTSO, MATP, PMR, TSH, TR, ING) à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1608>
- L'Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction IM à <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixCriteres.action?codeGroupe=1609>
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

Intitulés		Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017
TRBT	Transport Bâtiment	103,3	104,8	104,9
TRTP	Transport Travaux publics	106,1	106,1	106,1
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros œuvre	107,8	107,3	107,4
MABTSO	Matériel Bâtiment Second œuvre	111,0	112,3	109,4
MATP	Matériel Travaux Publics	103,6	103,7	103,7
FD	Frais divers	102,0	101,0	101,2
FG	Fourniture de graines	130,1	140,7	140,7
FV	Fourniture de végétaux	102,4	102,4	102,4
EV1	Travaux de végétalisation	116,6	120,7	120,8
EV2	Application de produits phytosanitaires	105,2	105,4	105,6
EV3	Travaux de création d'espaces verts	108,9	109,8	109,9
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	109,6	110,4	110,6
PMR	Produits de marquage routier	105,0	105,3	105,3
TSH	Travaux de signalisation horizontale	104,1	104,9	104,9
ING	Ingénierie	110,5	110,9	110,8

Notes : les index « FG : fourniture de graines », « PMR : produits de marquage routier » et « TSH : travaux de signalisation horizontale » sont trimestriels, l'index « FV : fourniture de végétaux » est annuel. L'index FV est constant de septembre à août de l'année suivante.

Source : Insee

L'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction

Référence 1 en 2010

Intitulé		Déc. 2016	Jan. 2017	Fév. 2017
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,0965	1,1139	1,1227

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Prochaine publication : 16 juin 2017 à 12h00